



**VIOR**

## **RAPPORT DE GESTION** **pour les périodes de trois mois closes les** **30 septembre 2018 et 2017**

Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

### **Portée de l'analyse financière de la direction**

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société d'Exploration Minière Vior Inc. (la « Société » ou « Vior ») et les notes afférentes pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017. Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Le lecteur doit aussi se reporter au rapport de gestion annuel de la direction sur la situation financière au 30 juin 2018 et les résultats d'exploitation, y compris la section décrivant les risques et incertitudes.

Les informations contenues dans le présent document sont datées du 27 novembre 2018, date de l'approbation par le conseil du rapport de gestion et des états financiers.

### **Énoncés prospectifs**

Le présent document contient certaines informations et déclarations prospectives qui constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières et qui peuvent être d'une grande importance en ce qui concerne, notamment, les opinions, les plans, les objectifs, les estimations, les intentions et les attentes de la Société. Les informations et les déclarations prospectives peuvent en général être repérées par la présence de mots et d'expressions tels que « prévoir », « croire », « s'attendre à », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », « avoir pour objectif » et de verbes modaux comme « pouvoir » ou « devoir », de même que par l'utilisation du futur ou du conditionnel. Les énoncés prospectifs aux présentes portent notamment sur les résultats opérationnels et financiers futurs de la Société, ses travaux d'exploration, ses projets d'immobilisations et sa capacité à concrétiser ses stratégies opérationnelles et ses stratégies d'investissement et de financement d'avenir.

Ces informations et déclarations prospectives, de par leur nature, comportent nécessairement des risques et des incertitudes qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés dans ces énoncés prospectifs. Nous considérons que les hypothèses sur lesquelles ces énoncés prospectifs sont fondés sont raisonnables, mais mettons en garde le lecteur du fait que ces hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, peuvent se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui influent sur la Société. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ces énoncés et nous ne nous engageons aucunement à le faire, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite de résultats, d'événements ou de développements futurs, sauf si une autorité gouvernementale nous en fait la demande ou si une loi en vigueur nous y oblige.

### **Nature des activités**

La Société, régie par la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers. Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la

disposition des biens. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités, le succès passé à cet égard n'étant pas garant de l'avenir.

La Société est engagée dans l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières de qualité dans des régions à fort potentiel et accessibles en utilisant des techniques d'exploration avancées. Sa mission est d'identifier et de générer des projets d'exploration de qualité et de les développer seule ou en partenariat dans le but de bonifier la valeur de ses actifs.

## **Activités d'exploration**

### **Sommaire des activités**

Les données techniques contenues dans le texte qui suit ont été révisées par Marc L'Heureux, géologue et personne qualifiée, telle que définie par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets minières*.

Les frais d'exploration engagés au Québec par la Société pour la période de trois mois close le 30 septembre 2018 s'élèvent à 73 003 \$ (174 843 \$ en 2017). Au cours du trimestre courant, la Société a été active principalement sur la propriété Ligneris. Le niveau des dépenses du trimestre courant est moins élevé que pour le trimestre comparatif de l'exercice précédent, la Société ayant surtout consacré ses efforts d'exploration sur les projets Foothills et Big Island Lake dont les coûts d'exploration sont défrayés par Iluka Exploration (Canada) Ltd (« Iluka »).

Les frais engagés au Nevada par Vior Gold USA, LLC pour la période de trois mois close le 30 septembre 2018 s'élèvent à 36 441 \$ (31 124 \$ en 2017).

### **Propriétés**

Au 30 septembre 2018, la Société détenait un portefeuille de six propriétés minières au Québec, qui recouvrent plus de 44 032 hectares (sept propriétés totalisant 60 945 hectares en 2017) et une propriété minière au Nevada, É.U. qui recouvre 501 hectares.

### **Québec, Canada**

#### **Propriété Ligneris**

La propriété Ligneris est constituée de 94 claims totalisant 3 620 hectares détenus à 100 % par la Société. Elle est située à environ 80 kilomètres au nord du Complexe La Ronde et à 100 kilomètres au nord-est de la ville de Rouyn-Noranda.

Durant le trimestre, la Société a annoncé le début d'un levé magnétique et électromagnétique à grande profondeur d'investigation de type VTEM héliporté sur le projet Ligneris. Le levé totalisant 900 kilomètres linéaires couvre les roches de la Formation de la Rivière Octave sur une longueur de plus de 10 kilomètres. L'objectif de ce levé est de détecter des structures porteuses de minéralisations en or et en sulfures semi-massifs dans les extensions en profondeur de la minéralisation existante sur le projet, lesquelles n'ont jamais encore été testées.

Le projet est principalement couvert par une série de roches volcaniques felsiques et intermédiaires fortement altérées en séricite, ankérite et carbonates. La minéralisation connue sous les noms des Zones Nord, Centre et Sud est caractérisée par des amas et des veinules de pyrite et de sphalérite inclus à l'intérieur de halos d'altération atteignant plusieurs centaines de mètres d'envergure. Selon un rapport de Barrick datant de 1997 (GM55539), portant sur une seconde évaluation des carottes historiques, l'entreprise conclut que le prolongement des zones minéralisées est davantage prometteur en profondeur.

Les derniers travaux d'exploration réalisés sur le projet Ligneris datent de novembre 2013. La Société y a complété des travaux de cartographie et d'échantillonnage de roche. Ces travaux étaient concentrés principalement dans les extensions des zones minéralisées connues et le long des anomalies géophysiques. Les résultats d'analyse sur 130 échantillons de roche prélevés ont confirmé l'existence des zones minéralisées.

Trois secteurs minéralisés, les secteurs Nord, Central et Sud sont reconnus au centre de la propriété, à la suite de campagnes de forages effectuées par Placer Dome en 1989-1990. Le secteur Nord contient de l'or, de l'argent et du zinc associés à des veines de quartz recoupant du graphite et du chert pyriteux. Le secteur Central comprend plusieurs zones distinctes avec une continuité latérale pouvant atteindre 200-300 mètres. Les valeurs d'or et de zinc comprennent 4,05 g/t Au et 3,2 % Zn sur 0,5 mètre, dans des veines de quartz contenant de fortes concentrations de pyrite et quelques stringers de sphalérite. La minéralisation du secteur Sud consiste en pyrite finement disséminée (3-5 %) ou en amas sulfurés centimétriques à métriques. Ceux-ci contiennent 15-30 % de pyrite disséminée, parfois accompagnée d'or libre. Le ré-échantillonnage de plusieurs forages par Barrick Gold en 1997 a retourné plusieurs valeurs aurifères titrant 6,5 g/t Au sur 3,9 mètres, 4,8 g/t Au sur 2,4 mètres et 4,1 g/t Au 1,6 mètre.

Ce levé procurera à la Société un ensemble de données complètes et moderne qui sera interprété et utilisé pour générer des nouvelles cibles d'exploration et diriger la prochaine étape de travaux sur le projet Ligneris.

## **Propriété Foothills**

La propriété de rutile Foothills, détenue à 49 % par la Société, est constituée de 577 claims désignés répartis sur trois blocs de claims couvrant plus de 32 015 hectares situés dans le secteur de Saint-Urbain, un ancien camp minier ferro-titanifère situé à environ 100 kilomètres à l'est de la ville de Québec.

Au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2018, notre partenaire Iluka a réalisé des travaux d'exploration comprenant un levé de gravité au sol de 35 kilomètres linéaires ainsi qu'un suivi de terrain sur les anomalies gravimétriques. Le programme a permis la découverte d'un nouvel indice minéralisé d'ilménite massive. La Société et son partenaire Iluka a également acquis 9 nouveaux claims dans la partie sud-est du projet, passant de 568 à 577 claims désignés.

Vior et Iluka ont mandaté la firme CGG Multi-Physics pour la réalisation à l'automne 2018, d'un levé hélicoptère radio-gravimétrique de type « HeliFalcon », couvrant quatre secteurs d'intérêt sur la propriété, pour un total de 1 204 kilomètres linéaires. La technologie « HeliFalcon » est la seule méthode de radio-gravimétrie pouvant être réalisée par hélicoptère à un coût raisonnable. Le levé hélicoptère « HeliFalcon » permet de prendre des lectures à faible altitude et à basse vitesse, contribuant ainsi à des résultats en haute-résolution les plus sensibles sur le marché et applicables à l'exploration minière. Cette technologie sera utile à détecter les corps minéralisés d'ilménite massive à rutile qui sont beaucoup plus dense que la roche encaissante constituée d'anorthosite. Les cibles qui seront détectées par ce levé feront l'objet par la suite d'une reconnaissance sur le terrain et d'un programme de forage.

Le projet Foothills couvre le complexe anorthositique de Saint-Urbain et du Lac Malbaie où des traînées d'envergure kilométrique de blocs et de fragments d'ilménite riche en rutile ont été délimitées par Vior dans les sédiments glaciaires en surface lors des campagnes de terrain de 2014 et 2015. Les blocs d'ilménite contiennent visuellement une quantité significative de minéraux de rutile et ont livré en analyses des teneurs en dioxyde de titane (TiO<sub>2</sub>) variant de 42,1 % à 57,6 %, avec une teneur moyenne de 52,5 %. Les patrons de dispersion glaciaire dans la région suggèrent que la source de ces blocs serait proximale et située à quelques kilomètres, au sein du complexe anorthositique de Saint-Urbain ou le long de sa zone de contact avec les roches gneissiques encaissantes.

Le 9 mars 2016, la Société annonçait la signature d'une entente d'option et de coentreprise avec Iluka, une filiale à part entière de Iluka Resources Limited (ASX : ILU), l'un des plus grands producteurs de rutile et de rutile synthétique à haute teneur en dioxyde de titane. Iluka a l'option d'acquérir une participation indivise dans la propriété Foothills. Conformément aux modalités de l'entente, Iluka peut acquérir une participation initiale de 51 % (la première option) dans la propriété Foothills en engageant un montant total de 400 000 \$ en dépenses d'exploration au cours de la première année de l'entente. Iluka aura la possibilité d'augmenter sa participation à 90 % (la deuxième option) sur une période additionnelle de deux ans, en engageant un montant supplémentaire de 2 100 000 \$ en dépenses d'exploration au plus tard le 31 mars 2019. Le 25 août 2016, la Société a modifié l'entente dont le détail figure à la note 7a des états financiers.

Dans l'industrie, la majeure partie du rutile et de l'ilménite est transformée en pigments non-toxiques de dioxyde de titane utilisés pour la fabrication de peinture, plastique, papier, textile, cosmétiques et céramique. Le rutile est aussi utilisé dans la fabrication de titane métal pour l'industrie aéronautique et spatiale, les implants chirurgicaux, ainsi que pour les véhicules à moteur et les stations de désalinisation.

## **Propriété Big Island Lake**

La propriété de rutile Big Island Lake, qui couvre 3 783 hectares répartis sur 69 claims contigus, est détenue à 49 % par la Société et 51 % par Iluka. Elle est située à environ 25 kilomètres au nord du village de Havre-Saint-Pierre, dans la région de la Côte-Nord, au Québec. Ces claims, qui constituent la propriété Big Island Lake, sont situés dans un secteur à fort potentiel en minéralisation titanifère, caractérisée par la présence de rutile.

Durant le trimestre, Iluka a complété les études sur les forages réalisés en juin 2018. Tous les forages ont recoupé des horizons multi-métriques en ilménite massive exemptes de rutile. Cependant un levé magnétique et gradiogravimétrique héliporté, de type Falcon, était en cours de réalisation en novembre 2018 sur la totalité du projet, lequel devrait générer des cibles d'exploration sur le terrain qui pourront être suivies sur le terrain et ultimement en forage.

Le projet se situe dans le complexe anorthositique de Havre-Saint-Pierre où plusieurs indices et prospectifs d'ilménite massive (fer-titane) ont été identifiés, dont la mine Lac Tio, actuellement en exploitation, située à 19 kilomètres au nord-est de la propriété. Le prospect de Big Island Lake est formé d'un horizon d'ilménite massive riche en rutile orienté est-ouest et affleurant sporadiquement sur une distance latérale de plus de 280 mètres, et dont l'épaisseur varie de 10 à 26 mètres. En 2016, Vior avait obtenu, à partir d'échantillons choisis, des valeurs en titane (TiO<sub>2</sub>) entre 44,2 % et 48,4 %, tandis que l'échantillonnage en rainure avait donné des valeurs en TiO<sub>2</sub> de 41,6 % sur 7,7 mètres et de 45,2 % sur 2,2 mètres.

Le 1<sup>er</sup> mai 2018, la Société a signé une entente d'option et de coentreprise avec Iluka, une filiale à part entière d'Iluka Resources Limited. Conformément aux modalités de l'entente, Iluka pourra acquérir une participation initiale de 51 % (la première option) dans le projet Big Island Lake, détenu à 100 % par Vior, en engageant un montant total de 200 000 \$ en dépenses d'exploration avant le 31 mars 2019. Après avoir acquis une première participation de 51 %, Iluka aura la possibilité d'augmenter sa participation à 90 % (la deuxième option) en engageant un montant supplémentaire de 1 500 000 \$ en dépenses d'exploration avant le 31 mars 2021. Lorsque la deuxième option aura été complétée, Vior et Iluka assumeront tous les coûts du projet Big Island Lake au prorata de leur participation dans la propriété. Dans l'éventualité où la participation d'une des parties de la coentreprise serait réduite à 5 % ou moins, cette participation sera soit vendue à l'autre partie à un prix convenu entre les deux, ou convertie en une redevance de 2 % du rendement net de fonderie sur les métaux précieux et usuels et une redevance de 2 % des revenus bruts sur les substances minérales autres que les métaux précieux et usuels.

## **Autres propriétés au Québec**

Les propriétés Vezza-Noyard, Mosseau et Domergue n'ont fait l'objet d'aucuns travaux sur le terrain au cours du trimestre.

## **Nevada, E.U.**

### **Propriété Tonya**

Le 28 juillet 2017, la Société a annoncé que sa filiale à part entière, Vior Gold USA LLC, a conclu une entente avec la compagnie privée Gold Range Company LLC («Gold Range») pour l'acquisition de droits miniers exclusifs sur la propriété Tonya, située dans le comté de Pershing, à 65 kilomètres au nord de Lovelock, au Nevada. La propriété est constituée de deux blocs de six claims enregistrés au nom de Gold Range et d'un autre bloc de 59 claims enregistrés au nom de Vior Gold USA LLC, le tout constituant un seul bloc de claims contigus, pour une superficie totale d'environ 501 hectares.

Le projet Tonya est situé à l'extrémité nord de la chaîne de montagnes des Humboldt qui forme le cœur de la ceinture minérale de Rye Patch et englobe plusieurs gisements, mines et prospectifs aurifères, dont la mine Florida Canyon (2,3 M oz d'or produites), la mine Cœur Rochester (1,65 M oz d'or et 148 M oz d'argent produites), la mine Relief Canyon et le gîte Spring Valley, récemment découvert et mis en valeur. Le projet Tonya est au stade de l'exploration préliminaire.

Les travaux réalisés jusqu'à présent sur Tonya comprennent un peu d'échantillonnage en affleurements, un levé de sols détaillé d'envergure limitée et un peu de forage rotary. La propriété présente des similitudes géologiques avec les mines Florida Canyon et Standard situées à proximité, du fait qu'elle est également couverte par les calcaires de la Formation de Natchez Pass et les argilites de la Formation de Grass Valley, lesquelles sont hôtes de la minéralisation dans les deux gisements. Les éléments indicateurs dans les sols de la propriété révèlent la présence de regroupements d'anomalies en or, antimoine et arsenic. L'interprétation des travaux antérieurs indique que le projet Tonya couvre les niveaux supérieurs d'un système aurifère épithermal similaire à d'autres gisements aurifères dans la ceinture. Quelques résultats historiques de forage rotary suggèrent un potentiel de valeurs aurifères plus élevées en profondeur.

Les travaux d'exploration modernes sont limités sur le projet Tonya, puisqu'il s'agit d'une propriété privée. Les travaux de cartographie et d'échantillonnage de roche ont débuté au printemps 2018 et ont été suivis par de l'échantillonnage de sol à plusieurs endroits sur le projet. L'échantillonnage de sol devrait être complété avant la fin de l'année 2018. Des forages sont prévus au printemps 2019.

Vior Gold USA LLC a obtenu de Gold Range, le 28 juillet 2017, l'exclusivité des droits miniers en contrepartie d'une royauté (« net smelter return ») de 3 % en faveur de Gold Range, dont deux tranches de 1 % de la royauté peuvent être rachetées pour la somme de 1 M \$ US chacune. Vior Gold USA LLC doit verser en avance sur la royauté la somme de 10 000 \$ US à la signature de l'entente, 10 000 \$ US à la date du premier et deuxième anniversaire, 15 000 \$ US à la date du troisième et du quatrième anniversaire, et 25 000 \$ US à la date du cinquième anniversaire et à chaque anniversaire subséquent avec une majoration annuelle de 10 000 \$ US jusqu'au début d'une production commerciale. Vior Gold USA LLC doit également réaliser des travaux d'exploration d'un montant de 100 000 \$ US au cours de la première année de l'entente, incluant au moins un (1) forage d'au moins 100 mètres de profondeur à un endroit entendu par les deux parties. En raison de retards d'ordre logistique, Vior a obtenu de Gold Range un délai supplémentaire de six mois pour compléter les travaux d'exploration d'un montant de 100 000 \$ US. L'amendement à l'accord a été conclu le 5 septembre 2018. Une autre entente signée le 27 septembre 2018 repousse le délai pour l'exécution des travaux d'exploration au 28 juillet 2019.

## Plan d'action

La Société bénéficie d'une bonne situation financière et ses dirigeants s'assurent de l'avancement et le suivi des projets en cours, tout en évaluant plusieurs autres opportunités externes qui visent à bonifier la valeur de ses actifs.

La Société est toujours à la recherche de partenaires potentiels pour travailler certaines de ses propriétés minières. Le processus est toujours en cours et des discussions ont été amorcées et se poursuivent avec des partenaires potentiels.

## Informations financières sélectionnées

	Résultats consolidés pour les périodes de trois mois closes les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017
	\$	\$
Produits	34 930	104 382
Charges	148 556	111 620
Impôt différé	-	(11 960)
Perte nette pour la période	(113 626)	(19 198)
Perte nette de base et diluée par action	(0,003)	(0,001)

## Résultats d'exploitation

Les produits pour la période de trois mois close le 30 septembre 2018 ont été de 34 930 \$ comparativement à 104 382 \$ pour la même période de l'exercice précédent. La vente du solde d'un placement temporaire au cours de l'exercice courant a généré une perte de 4 037 \$ (gain de 73 317 \$ en 2017). La Société reçoit des honoraires à titre de gérant des travaux pour les projets Big Island Lake et Foothills.

Au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2018, les charges ont augmenté pour atteindre 148 556 \$ comparativement à 111 620 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les variations importantes des charges proviennent des postes « Salaires et avantages sociaux », « Honoraires professionnels et frais de maintien », ainsi que « Recherche de propriétés minières ».

L'augmentation de 14 692 \$ du poste « Salaires et avantages sociaux » au cours de l'exercice courant provient principalement du salaire du nouveau président.

La diminution de 10 795 \$ du poste « Honoraires professionnels et frais de maintien » au cours du trimestre courant provient principalement de la fin d'une entente en juillet 2017 avec une firme de services conseils.

L'augmentation de 32 193 \$ du poste « Recherche de propriétés minières » provient principalement de l'augmentation de recherche de nouveaux projets.

L'impôt différé de 11 960 \$ comptabilisé au cours de l'exercice précédent résulte principalement du reclassement de gains réalisés sur les placements temporaires disponibles à la vente.

## Autres éléments d'information

	États consolidés de la situation financière aux	
	30 septembre 2018	30 juin 2018
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 561 628	2 661 573
Placements temporaires	-	35 341
Biens miniers	1 321 022	1 235 400
Actif total	4 197 343	4 559 610
Capitaux propres	3 982 358	4 095 984

Depuis sa constitution, la Société n'a jamais déclaré de dividendes en espèces sur ses actions ordinaires en circulation. Tout paiement de dividendes dépendra des besoins financiers de la Société pour ses programmes d'exploration, de son niveau de croissance future ainsi que de tout autre facteur que le conseil d'administration jugera nécessaire de prendre en compte dans les circonstances. Le 20 mars 2017, la Société a versé un dividende en actions d'Aurvista. La valeur du dividende s'établit à 0,345 \$ par action d'Aurvista et 13 775 358 actions d'Aurvista ont été distribuées pour une valeur de 4 752 500 \$.

## Liquidités et financement

Au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2018, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation ont été de 81 205 \$ comparativement à 206 042 \$ au cours de l'exercice précédent. Cet écart s'explique principalement par la variation des autres sommes à recevoir, des charges payées d'avance ainsi que des comptes créditeurs et charges à payer.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement incluent l'émission d'actions et de bons de souscription dans le cadre de placements privés ainsi que l'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions. Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2018, aucune émission d'actions n'a été faite. Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017, 4 100 000 actions et 2 050 000 bons de souscription ont été émis dans le cadre

d'un placement privé, pour une contrepartie totale de 328 000 \$, de laquelle des frais d'émission d'actions de 21 700 \$ ont été déduits. Ces fonds sont réservés à des fins d'exploration. Il n'y a eu aucun exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription au cours des périodes closes les 30 septembre 2018 et 2017.

Les activités d'investissement de la Société incluent principalement l'acquisition de biens miniers, la capitalisation de travaux d'exploration ainsi que l'achat et la vente de placements temporaires. La Société a droit à un crédit de droits remboursable pour perte de 8 % en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines* et à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pouvant atteindre 31 % en vertu de la *Loi sur les impôts* du Québec. Ces crédits sont calculés sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec. L'acquisition de biens miniers et la capitalisation des travaux d'exploration ont nécessité des débours de 50 044 \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2018, et de 194 351 \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017. L'encaissement de crédits de droits remboursable pour perte a généré une augmentation des liquidités de 6 292 \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017.

Au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2018, la Société a disposé de placements temporaires pour un montant de 31 304 \$. Au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2017, la Société a disposé de placements temporaires pour un montant de 89 794 \$.

De l'avis de la direction, le fonds de roulement au 30 septembre 2018 permettra de couvrir toutes les dépenses courantes pendant les 12 prochains mois.

### **Données trimestrielles**

L'information présentée ci-après détaille le total des produits, le bénéfice net (la perte nette) ainsi que le bénéfice net (la perte nette) par action participative au cours des huit derniers trimestres.

Trimestre clos le	Total des produits	Bénéfice net (perte nette)	Bénéfice net (perte nette) par action	
			de base	dilué(e)
30-09-2018	34 930	(113 626)	(0,003)	(0,003)
30-06-2018	94 980	(327 055)	(0,009)	(0,009)
31-03-2018	11 530	(283 249)	(0,006)	(0,006)
31-12-2017	428 359	(49 674)	(0,001)	(0,001)
30-09-2017	104 382	(19 198)	(0,001)	(0,001)
30-06-2017	830 164	490 630	0,017	0,016
31-03-2017	4 465 699	4 032 135	0,129	0,129
31-12-2016	44 757	(218 718)	(0,007)	(0,007)

### **Analyse des résultats trimestriels**

La Société se spécialisant dans le domaine de l'exploration minière, elle n'a pas de revenus d'exploitation. Les variations trimestrielles des revenus d'intérêts suivent la valeur du fonds de roulement. Les honoraires facturés à un partenaire varient selon les ententes et les budgets d'exploration liés à ces ententes. Il n'y a pas de tendances à observer à cet égard.

### **Obligation contractuelle**

Il n'y a eu aucun changement important dans les obligations contractuelles de la Société au cours du trimestre.

### **Arrangements hors bilan**

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

## **Transactions entre parties liées**

La Société n'a aucune transaction entre parties liées.

## **Valeur comptable des biens miniers**

À la fin de chaque trimestre, une analyse des travaux d'exploration est faite afin d'évaluer le potentiel futur de chacune des propriétés. Suite à cette analyse, des radiations sont faites, s'il y a lieu.

## **Changements de méthodes comptables**

Nous vous invitons à vous reporter à la section appropriée des états financiers inclus dans notre rapport annuel 2018 pour une description complète de nos conventions comptables. Il n'y a eu aucun changement significatif dans les politiques comptables de la Société et les estimations depuis le 30 juin 2018 à l'exception des nouvelles normes comptables IFRS 2, IFRS 9 et IFRS 15 que la Société a adopté le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et qui sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés du 30 septembre 2018.

## **Norme comptable publiée mais non encore en vigueur**

La Société n'a pas encore adopté la nouvelle norme sur les contrats de location qui a été publiée mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 30 septembre 2018.

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

Cette nouvelle norme, publiée par l'IASB en janvier 2016, établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

## **Information sur les actions en circulation**

La Société peut émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale. Au 27 novembre 2018, 44 259 267 actions étaient en circulation.

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions qui établit à 3 725 926 le nombre maximal d'options pouvant être octroyées. Au 27 novembre 2018, 3 680 000 options d'achat d'actions étaient en circulation. Les dates d'expiration de ces options d'achat d'actions vont du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 29 octobre 2027.

De plus, au 27 novembre 2018, 4 250 000 bons de souscription étaient en circulation. Les dates d'expiration de ces bons vont du 20 décembre 2019 au 8 décembre 2022.

## **Facteurs de risques financiers**

Les facteurs de risque et les incertitudes auxquels la Société fait face, décrits dans le rapport de gestion annuel de la Société au 30 juin 2018, n'ont pas fait l'objet de changements importants.



## **Information additionnelle et publication continue de l'information**

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 27 novembre 2018. La Société présente régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, de rapports sur les changements significatifs, d'états financiers et de circulaires d'information sur le site internet de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

*(s) Mark Fedosiewich*

Président et chef de la direction

*(s) Gaétan Mercier*

Chef des services financiers